

ANNEXE AU CERTIFICAT

Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN).

LES FERMES E. NOTARO ET FILS INC.

Page 1 de 1

307, rang Saint-François Sherrington (Québec) J0L 2N0

CanadaGAP v. 10.0/2023-04-01 Programme de salubrité des aliments CanadaGap / version 10.0

Numéro du certificat : 1994

 Date de délivrance :
 2025-09-24

 Date d'expiration :
 2025-11-30

Guide applicable au présent certificat

Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes frais de CanadaGAP.

Guide de salubrité des aliments pour les produits de serre de CanadaGAP.

Site de production / Poste d'emballage	307, rang Saint-François, Sherrington (Québec) J0L 2N0
---	--

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et CanadaGAP déclinent toute responsabilité à l'égard des programmes et des installations qui font l'objet d'un audit de même qu'à l'égard de toute activité ou mesure survenant avant ou après l'audit réalisé par le BNQ. Le BNQ certifie uniquement que l'établissement satisfait aux exigences dans le cadre de l'audit indépendant qu'il a réalisé pour s'assurer de la conformité aux exigences du Programme CanadaGAP pour la procédure décrite aux présentes, à la date figurant sur le certificat. Le BNQ et CanadaGAP déclinent toute responsabilité ou obligation en ce qui a trait à la mise en œuvre ou non par l'établissement des recommandations formulées dans le rapport d'audit. Le logo de CanadaGAP est une marque de certification appartenant à CanAgPlus utilisée avec permission par le BNQ.

HISTORIQUE	
Date	Description de la modification
2015-09-01	Renouvèlement du certificat.
2016-09-08	Renouvèlement du certificat.
2017-09-05	Renouvèlement du certificat.
2018-09-04	Renouvèlement du certificat.
2019-09-26	Renouvèlement du certificat.
2020-06-29	Mise à jour du certificat selon la version 8.0 du programme de certification.
2020-09-25	Renouvèlement du certificat.
2021-08-10	Mise à jour du certificat selon la version 9.0 du programme de certification.
2021-09-27	Renouvèlement du certificat.
2022-09-30	Expiration du certificat.
2022-10-04	Renouvèlement du certificat.
2023-06-13	Mise à jour du certificat selon la version 10.0 du programme de certification.
2023-09-29	Retrait des laitues frisée verte, frisée rouge, chicorée et scarole.
	Renouvèlement du certificat.
2024-09-26	Renouvèlement du certificat.
2025-09-24	Extension du certificat de 2 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2025.

LA PRÉSENTE ANNEXE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU CERTIFICAT.